

Haïti et la communauté internationale : entre falsification et ingérence

mardi 26 septembre 2023, par [THOMAS Frédéric](#) (Date de rédaction antérieure : 31 août 2023).

Texte présenté lors de l'Atelier « Haïti : souffrances, résistances, espoir », organisé le 25 août 2023 dans le cadre de l'[Université d'Été des Mouvements Sociaux et des Solidarités 2023](#) à Bobigny par Alternatives, CETRI (Centre tricontinental), Collectif Haïti de France, CRID, France Amérique Latine, Plateforme française de Solidarité avec Haïti.

L'histoire des relations de ce qu'on appelle la « communauté internationale » avec Haïti est une histoire d'aveuglement, de lâcheté et de cynisme, l'histoire d'une ingérence systématique, d'une domination politique et d'une faillite éthique.

Il faut d'emblée se prémunir d'un faux dilemme : soit, toute la faute des malheurs qui frappent Haïti reviendrait à la communauté internationale - et les Haïtiens n'auraient aucune responsabilité dans ce qui leur arrive - soit toute la responsabilité incomberait aux Haïtiens et Haïtiennes, incapables de s'entendre et de se gouverner. Dire la responsabilité de l'international dans la crise actuelle n'exonère pas le gouvernement et l'oligarchie haïtiennes de leurs propres responsabilités.

Il ne faut pas penser séparément - ou en les opposant - l'élite haïtienne, d'un côté, et les instances internationales, de l'autre. Par son histoire, par sa position géopolitique et par la structuration de sa classe dominante, Haïti est pris dans la double nasse de son oligarchie et de la communauté internationale ; plus précisément des instances supranationales - ONU, Banque mondiale, Fonds monétaire international (FMI), etc. - et plus encore des États-Unis. Or, la domination de l'oligarchie haïtienne est étroitement imbriquée à l'asservissement sur la scène internationale. Et la dépendance du pays est à la fois la cause et la conséquence - le marqueur - du pouvoir de ces oligarques. Les deux - pouvoir et dépendance - vont de pair.

Europe - Haïti

Je vais partir de la diplomatie européenne - de l'Union européenne (UE) et des gouvernements du continent - pour ensuite monter en généralité et interroger les autres pays, les instances internationales dont l'ONU. L'UE est largement restée en retrait, à la traîne ; à la mesure de la faible mobilisation des acteurs et actrices de la société civile européenne dans un premier temps. Cela a commencé à changer ces dernières années.

Grâce en partie à la campagne internationale [Stop silence \[1\]](#), le parlement européen a adopté deux résolutions d'urgences concernant Haïti ; la première le 20 mai 2021 et la deuxième, le 6 octobre 2022 [2]. Il faut souligner l'engagement des groupes de La Gauche et des Vert - notamment la députée française Caroline Roose - dans ce travail ; les seuls qui ont fait écho aux voix des Haïtiens et Haïtiennes et se sont dégagés d'un regard néocolonial (j'y reviendrai).

Malgré leurs zones d'ombre, contradictions et limites, ces deux résolutions ont le mérite d'exister, de mettre certains garde-fous et d'ouvrir une porte étroite à la reconnaissance des acteurs et actrices haïtiens qui luttent pour un changement. Mais, elles n'en demeurent pas moins, dans une

large mesure, lettre morte. Leur impuissance pratique tient à divers facteurs, à la fois internes et externes, narratifs et pratiques :

- Il s'agit d'un compromis entre tous les groupes politiques du parlement européen ; chaque groupe politique y a mis ce qu'il voulait y voir, ce qui ne dessine pas une lecture cohérente de la situation, encore moins une stratégie diplomatique.
- L'architecture institutionnelle de l'UE fait en sorte que le parlement n'a guère de pouvoir et que ses résolutions ont peu ou pas de conséquence ; la Commission et la représentation de l'UE en Haïti continuent de faire ce qu'elles veulent, sans rendre compte aux parlementaires ; encore moins aux citoyens et citoyennes européens.
- Il existe un biais diplomatique et même un tabou : il est impossible de critiquer l'ONU et, plus encore, les États-Unis.
- Plus largement, une grande partie du texte de ces résolutions témoigne d'un narratif faussé, souvent empreint d'un esprit néocolonial, qui hypothèque toute compréhension de la situation et falsifie les conditions de toute intervention.

Narratif

Quel est ce *narratif* ; narratif qui n'est pas propre à l'UE, mais bien à la communauté internationale ? Le voici : l'État haïtien est victime des gangs. Impuissant et absent d'un territoire gagné par les bandes armées, il appelle à l'aide – et, concrètement, depuis octobre 2022, à une intervention armée internationale. La police et la justice manquent de moyens. Il ne faut pas, on ne peut pas, *nous*, rester sans rien faire. Et faire quelque chose, actuellement, c'est envoyer une aide humanitaire doublée d'une force militaire internationale.

Le *temps* de ce narratif est celui qui commence avec l'assassinat de Jovenel Moïse, il y a deux ans, le 7 juillet 2021. Ou alors, en ouvrant la focale, le temps long, de toute éternité, d'un pays maudit et d'une populace qui doit encore faire des efforts pour se hisser au stade des nations civilisées. Le mot clé est celui du chaos. Et ce narratif est tout entier tendu vers l'idée qu'on ne peut pas abandonner Haïti.

Mais, en réalité, Haïti n'est pas, n'a jamais été abandonné. Il a été et continue d'être isolé, écarté, ensilencé, folklorisé, dominé et bientôt (peut-être) à nouveau, occupé. Haïti ne souffre pas d'être délaissé par la communauté internationale, mais bien de la manière dont celle-ci n'a eu de cesse d'interférer dans son quotidien depuis son irruption sur la scène mondiale à l'issue d'une formidable révolution d'esclaves au tournant du dix-neuvième siècle.

Au cours de ces quarante dernières années – pour ne pas remonter plus avant – aucune crise de grande ampleur qu'a connue le pays ne s'est résolue sans une intervention internationale directe et/ou indirecte. Et on pourra évoquer dans la discussion les treize années de la Mission des Nations unies pour la stabilité d'Haïti (Minustah) de 2004 à 2017 dont le bilan doit se lire au miroir de la situation actuelle.

On continue de parler de l'insécurité comme si l'État haïtien n'en était pas partie prenante, comme si les liens entre la classe politique, l'élite économique et les bandes armées n'étaient pas connus et dénoncés tant aux niveaux national qu'international, comme si le premier massacre n'avait pas eu lieu, en novembre 2018, pour mater le soulèvement populaire alors en cours et qui voulait en finir avec la corruption, les inégalités et ce « système » de dépendance et d'assujettissement, comme si le gouvernement actuel n'était pas le garant de l'impunité et du *statu quo*.

Les bandes armées ne témoignent pas de l'absence d'État, mais de la privatisation de la force publique et du choix fait par ce même État d'instrumentaliser les gangs pour contrôler la population

et réprimer les mouvements sociaux à travers la terreur ; une stratégie qui semble partiellement lui échapper ces derniers mois.

Rhétorique de la communauté internationale

Arc-bouté sur ce narratif global, opère une argumentation circulaire dont les propos tenus par le Représentant de l'Union européenne en Haïti, Stefano Gatto, lors de récents entretiens (juillet 2023) avec la presse haïtienne, sont caractéristiques. Je le cite :

« Très souvent on dit que le gouvernement d'Ariel Henry est soutenu par la communauté internationale. En fait, c'est le seul gouvernement qui existe dans ce pays. Et c'est le seul avec lequel nous pouvons avoir des relations. Il n'y a pas de jugement sur sa constitutionnalité ou pas ».

(...)

« Nous ne soutenons pas un gouvernement mais nous soutenons l'Etat haïtien. Et il est forcément représenté par le gouvernement actuel. Il n'y a pas de lecture politique mais tout simplement des lectures institutionnelles. Nous avons besoin d'interlocuteurs... »

(...)

« Moi je n'utilise pas beaucoup l'expression gouvernement de facto. On ne rentre pas dans un débat sur la légitimité ou pas »

(...)

« C'est une situation assez complexe. Mais malheureusement l'alternative n'est pas là. La seule que nous voyons, c'est un consensus plus large. Et c'est pour cela que nous le demandons depuis 2 ans ».

(...)

« Je suis assez frustré »

(...)

« Comme je le répète assez souvent, ce n'est pas la communauté internationale qui va choisir qui va gouverner Haïti. Peut-être que cela se faisait dans le passé. Mais ce ne sera pas le rôle de l'Union européenne. Cela revient aux Haïtiens. En passant par un élargissement d'un consensus et par l'organisation des élections » [3].

La posture européenne serait donc toute pragmatique : elle ne prend pas parti ; « simplement », elle entretient des relations étatiques avec le gouvernement qui est là. Elle n'entre pas dans des discussions oiseuses sur les droits et la légitimité. Elle encourage tous les acteurs à s'entendre pour organiser au plus vite des élections d'où sortira la personne choisie par les Haïtiens pour gouverner le pays. Il ne s'agit là de rien de moins que d'une falsification.

La communauté internationale ne soutient pas le gouvernement en place ?

Sans le soutien international, le Premier ministre Ariel Henry n'aurait pas accédé au pouvoir et sans ce soutien - indéfectible - il ne s'y serait pas maintenu jusqu'à présent. Et si, demain, Washington lui retirait son soutien, son gouvernement s'effondrerait dans les vingt-quatre heures. C'est largement un gouvernement par et pour l'international. D'ailleurs, Ariel Henry est principalement actif sur les réseaux sociaux et sur la scène internationale ; en Haïti, il brille par son absence. Notamment

auprès des victimes des gangs. Il s'adresse à ses interlocuteurs internationaux - desquels il sait que son pouvoir dépend ; pas à la population haïtienne, qui ne l'a pas élu et qui le rejette. Et dont, de toutes façons, il n'a que faire.

On notera par ailleurs dans les propos du représentant de l'UE qu'on ne s'embarrasse pas de questions de constitutionnalité, de légitimité, de droits. Cela, c'est pour les nations civilisées. Ou pour les États de l'Axe du mal - Cuba et Venezuela - qu'on entend dénoncer ; pas pour les alliés de notre allié. On applique donc la politique du fait accompli : il y a un gouvernement en place - peu importe comment il a été constitué, peu importe son ineptie, sa corruption et ses liens avec les bandes armées, peu importe enfin s'il répond davantage à Washington qu'aux Haïtiens et Haïtiennes ; on fait avec.

C'est aux Haïtiens de trouver un consensus et d'apporter une solution haïtienne à la crise ?

Mais, cette solution, elle a été au préalable cadenassée. Elle passe par l'organisation le plus rapidement possible d'élections organisées par ce gouvernement ; un gouvernement qui aurait élargi le consensus. Il n'y a pas d'alternative. Mais, justement - oui -, il y a une alternative. Et cette alternative existe depuis deux ans déjà : elle a été exprimée par l'Accord de Montana [4] : c'est celle d'une *transition de rupture*.

Or, cette alternative représente un très large consensus : celui des syndicats, des mouvements de femmes et de jeunes, des organisations de droits humains, des églises, des mouvements paysans, etc. Un consensus contre le gouvernement d'Ariel Henry et contre la politique de Washington et des pays qui se sont alignés sur elle. Et un consensus qui appelle non à des élections qui, dans les conditions actuelles, ne feraient que renforcer le *statu quo*, mais à une transition pour rompre avec le cycle de crises, de catastrophes et d'ingérences.

Mais, la communauté internationale ne veut pas de ce consensus-là ni de la solution qu'il dessine. Tout en prétendant être extérieure aux clivages et dissensions de la société haïtienne, elle ne cesse de prendre parti en appelant certes à un consensus, mais pas n'importe quel consensus : celui d'un ralliement à ce gouvernement pour organiser des élections et écarter toute perspective de transition et, surtout, de rupture.

Ainsi, on ne choisit pas, en effet, directement, ceux qui gouverneront Haïti ; on choisit les conditions et les modes de sélection pour s'assurer que les prochains gouvernants proviendront du même moule, du même cercle oligarchique, assurant la continuité et la reproduction des mêmes politiques. Bref, un retour à la normale ; une misère normale, une dépendance normale, l'oppression et l'humiliation quotidiennes normales. Et l'aide humanitaire normale pour ralentir, à la marge, la descente aux enfers dans laquelle le pays est plongé.

Le problème n'est donc pas, comme le prétend Stefano Gatto, qu'il n'y a pas de solution ni de consensus ni d'alternative, mais bien qu'on n'en veut pas. Alors, on fait comme si ça n'existait pas ou comme si cela se réduisait à une dispute pour le pouvoir entre divers clans de politiciens opportunistes. D'où la frustration de nos pauvres diplomates, leur prétendue « fatigue d'Haïti » ; eux qui ont tant fait pour ce pays. Ils sont déçus, ne comprennent pas pourquoi les Haïtiens ne veulent pas s'entendre, trouver un consensus.

Ce n'est pourtant pas totalement incompréhensible. Si quelqu'un fait irruption chez vous, vous tabasse, vous vole et vous viole, tue votre conjoint, enlève vos enfants, vous chasse et met le feu à votre appartement, peut-être exprimerez-vous quelque réticence à vous accorder avec les complices de vos agresseurs, à trouver avec eux « une solution consensuelle » ?

Le Que faire ?

Souvent, lors de débats en Belgique et en France, on m'interroge : ne voient-ils pas ce qu'il se passe ? Ne se rendent-ils pas compte ? Mais, c'est mal poser la question. Veulent-ils voir ce qu'il se passe ? Et à quoi – s'ils voyaient, s'ils affrontaient la réalité – cela les engagerait-il ? Cela les engagerait à rien de moins que de reconnaître l'échec de la stratégie internationale, à prendre acte de leur responsabilité et celle du gouvernement haïtien, à présenter des excuses, à mettre en place une politique de réparation et à opérer un virage à 180° de leur diplomatie. Et, pour l'UE, à critiquer l'attitude de Washington et à refuser désormais sa politique impériale. Autant de choses qu'on n'est pas prêt à faire. Mieux vaut donc fermer les yeux ou regarder ailleurs. Et continuer...

La diplomatie européenne se caractérise par une allégeance à Washington ; cette allégeance est à la fois le fruit d'un alignement idéologique, d'un manque d'indépendance et du règne de l'autocensure. D'où ma divergence avec certains camarades haïtiens par rapport à l'importance stratégique du *Core Group*, cet organe informel composé des ambassadeurs du Brésil, du Canada, de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne, des États-Unis, de l'UE, du Représentant spécial de l'Organisation des États américains (OEA) et du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, dans lequel on tend à voir le lieu central du pouvoir impérialiste. Pour moi, il s'agit d'un simple paravent de la politique de la Maison blanche, qui concentre l'essentiel de la puissance internationale par rapport à Haïti. Un label qui permet à l'international de faire « communauté ».

Dans les faits, c'est Washington qui a la main et personne ne lui conteste le droit d'intervenir dans son « pré-carré ». Pire, l'ONU et l'OEA opèrent comme les simples caisses de résonance de la stratégie états-unienne. Et on est dans une situation paradoxale où, au sein du Conseil de sécurité, c'est la Chine qui donne des leçons de réalisme et de démocratie.

Le refus obstiné de voir la réalité va de pair avec celui d'écouter les Haïtiens et Haïtiennes. D'où la fuite en avant dans l'absurde. Par exemple, au fur et à mesure que la population s'enfonce dans la misère et l'insécurité les notes du FMI se font optimistes et positives, saluant les efforts du gouvernement haïtien [5]. Absurde encore de prétendre qu'un gouvernement corrompu, impopulaire, soutenu à bout de bras par l'international et lié aux bandes armées qui contrôlent 80% du territoire de la capitale, Port-au-Prince, va organiser – à l'encontre des organisations de la société civile – des élections libres et transparentes ; des élections payées par l'international et d'où devrait sortir, « naturellement », un leader consensuel et légitime qui assurera le retour à l'État de droit. Tout aussi absurde d'assurer qu'on va régler le problème de l'insécurité en envoyant en Haïti, comme c'est en train d'être discuté, 1000 policiers kenyans, qui ne connaissent rien du pays, ne parlent pas créole, et sont mis en cause pour un usage excessif de la force et des exécutions arbitraires au Kenya [6].

Il n'y a pas de limite à l'absurdité et à la bêtise car celles-ci participent d'un parti pris. L'Europe ne s'est dotée d'aucun garde-fou, n'a mis en place aucune échéance et n'a dressé aucune ligne rouge à ne pas franchir. Les mois, les années peuvent passer, avec leur lot de viols, de massacres et de souffrances ; la stratégie de l'UE restera inchangée. Quand la réalité ne coïncide pas avec des convictions profondément ancrées, écrivait l'historien haïtien Michel-Rolph Trouillot, on tend à produire des schémas interprétatifs auxquels soumettre la réalité, on imagine des formules pour reconduire l'impensable dans les limites du discours autorisé [7]. Il n'y a donc rien à attendre de l'UE. Pas plus que de la communauté internationale. Laissées à elles-mêmes, elles poursuivront la même politique. En notre nom.

C'est à nous qu'il revient de faire pression, de bousculer nos gouvernements et de les obliger à changer de cap. Il faut rendre la honte plus honteuse et le scandale plus scandaleux en les mettant sur la place publique, en les dénonçant, en démontant l'argumentation circulaire de nos gouvernants

et en nommant les responsables. Et le faire en marquant notre solidarité avec le peuple haïtien et en reconnaissant comme nôtre leur combat pour la dignité et l'égalité. Au cours de l'histoire, ancienne et récente, les Haïtiens et Haïtiennes ont fait plus que leur part de boulot dans la lutte pour la liberté. À nous de faire le nôtre et de payer notre dette.

Frédéric Thomas

[Abonnez-vous](#) à la Lettre de nouveautés du site ESSF et recevez par courriel la liste des articles parus, en français ou en anglais.

P.-S.

Entre les lignes entre les mots

<https://entrelignesentrelismots.wordpress.com/2023/09/09/haiti-et-la-communaute-internationale-entre-falsification-et-ingerence/>

Cetri

<https://www.cetri.be/Haiti-et-la-communaute-6237>

Notes

[1] « Stop silence Haïti ! La politique internationale vis-à-vis d'Haïti doit changer ! », *CETRI*, 15 juin 2021, <https://www.cetri.be/Stop-silence-Haiti-5647>

[2] Voir https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2021-0252_FR.html et <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52022IP0349&from=EN>.

[3] Jean Daniel Sénat, « 'L'Union européenne ne supporte pas le gouvernement Henry mais l'Etat haïtien' », *Le Nouvelliste*, 12 juillet 2023,

<https://www.lenouvelliste.com/article/243367/lunion-europeenne-ne-supporte-pas-le-gouvernement-henry-mais-letat-haitien> ; « Sans grand espoir, Haïti au sommet UE-Amérique Latine et Caraïbes en Belgique », *Alterpresse*, 16 juillet 2023,

<https://www.alterpresse.org/spip.php?article29471> ; « Élections : 'On n'est pas encore là', commente l'ambassadeur de l'UE en Haïti, Stefano Gatto, *Aybopost*, 26 juillet 2023,

<https://ayibopost.com/elections-on-nest-pas-encore-la-commente-lambassadeur-de-lue-en-haiti-stefano-gatto/>.

[4] <https://akomontana.ht/>.

[5] « Malgré l'instabilité politique et à la faveur d'un processus consultatif très inclusif, les autorités se sont appropriées les réformes du programme de référence [sur la gouvernance et la lutte contre la corruption] et ont recueilli l'assentiment de la population (...). Des avancées notables ont été réalisées en matière de gouvernance », FMI, « La direction du FMI achève la deuxième revue du programme de référence avec Haïti », 15 juin 2023,

<https://www.imf.org/fr/News/Articles/2023/06/15/pr23213-imf-completes-second-review-of-the-staff-monitored-program-with-haiti>.

[6] « Joint Civil Society Statement on Pertinent Electoral Issues in Kenya », <https://www.theelephant.info/documents/joint-civil-society-statement-on-pertinent-electoral-issues-in-kenya/> ; Amnesty International, « Haiti : Open Letter to all Members of the Security Council regarding the Development of an International Security Force in Haiti », 18 août 2023, <https://www.amnesty.org/en/documents/amr36/7122/2023/en/>. Lire aussi Lyonel Trouillot, « 'Dire honte aux dirigeants du Kenya et de la Jamaïque !' » : « toute force militaire étrangère venant en Haïti dans les conditions actuelles, avec le gouvernement de facto de Ariel Henry encore au pouvoir, ne ferait que conforter ce pouvoir et nous maintenir dans le marasme et la mascarade », Aybopost, 9 août 2023, <https://ayibopost.com/lyonel-trouillot-dire-honte-aux-dirigeants-du-kenya-et-de-la-jamaique/>.

[7] Michel-Rolph Trouillot, *Silencing the Past. Power and the Production of History*, Beacon Press, 1995.